

## Notes historiques sur le jardin zoologique de Québec\*

■ Raymond Cayouette\*\*



Photo aérienne du Jardin zoologique de Québec en juin 1932

Copie: SZQ 3365

- \* En 1985, l'appellation est devenue: Jardin zoologique du Québec.
- \*\* Raymond Cayouette est entré au service du Jardin zoologique le 21 juin 1937 à titre de conservateur de la Section des Oiseaux, puis concurremment en charge de l'architecture paysagiste des terrains du Zoo de 1950 à 1979; directeur par intérim du 1<sup>er</sup> juin 1966 au 16 juin 1967, puis de directeur adjoint jusqu'à sa retraite, le 21 décembre 1979. Membre de la Société zoologique de Québec, depuis juin 1943, membre du conseil d'administration depuis janvier 1961 et secrétaire adjoint de 1968 à juin 1975, puis secrétaire depuis juin 1975 jusqu'au mois d'août 1987.

Dès la première séance du comité spécial formé de fonctionnaires du Québec (c.f. encart 1) s'intéressant particulièrement aux animaux à fourrure, tenue le 3 août 1931<sup>(1)</sup>, il devient évident que par la création d'une ferme expérimentale d'élevage d'animaux à fourrure<sup>(2)</sup>, on cherchait également à établir un jardin zoologique. La loi 20, George V, chapitre 44, durant la session de 1930, établissait par vote unanime le 4 avril 1930, la ferme expérimentale et un montant de 100 000 \$ était mis à la disposition du département<sup>(2)</sup>.

## Encart 1

### Le Comité de la ferme expérimentale d'élevage d'animaux à fourrure et du Jardin zoologique de Québec

Charles Frémont, C.R. président  
Directeur de l'Association nationale des  
Éleveurs de Renards argentés du Canada.  
Edgar Rochette, député  
Président de l'Association provinciale des  
éleveurs d'animaux à fourrure.  
L.-A. Richard  
Sous-ministre du département de la  
colonisation, de la chasse et des  
pêcheries.

Johan Beetz  
Directeur du service de l'élevage des  
animaux à fourrure.  
Thomas Fortin  
Inspecteur du même service.

Dr. A. Brassard  
Dr. R. Rajotte  
secrétaires  
Ex-boursiers du gouvernement aux fermes  
expérimentales de Summerside et de  
Kirkfield et de l'Université de Toronto.

Dans le procès-verbal du 3 août, il est dit en effet, en énumérant les avantages des divers sites recherchés... « 2° Une étendue de terre suffisamment grande pour prévoir, dans un avenir plus ou moins rapproché, l'établissement d'un jardin zoologique dont la ferme expérimentale serait le début ».



Monsieur Louis-Arthur Richard, (1886-1965), sous-ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries à Québec, a été l'instigateur de la Ferme expérimentale d'élevage d'animaux à fourrure et du Jardin zoologique de Québec.

Après plusieurs recherches de sites possibles, un groupe de propriétés, totalisant une superficie d'une centaine d'arpents, est offert au comité gouvernemental au prix de 15 700 \$, qui en recommande l'achat au gouvernement. Ce sont les propriétés de « Henry Amyot, O. Houde, madame Bernard et C. Guilbault », situées à Charlesbourg, à sept milles au nord de la ville de Québec, au lieu dit de « Tournée du Moulin » et traversées par la rivière Duberger.

L'achat de ces propriétés, recommandées par le comité a sans doute été concrétisé entre la première séance du 3 août et la seconde du 26 octobre 1931 car dans le procès-verbal du 26 octobre<sup>(3)</sup>, le sous-ministre Louis-Arthur Richard annonce qu'une somme de 40 000 \$ a été obtenue de l'honorable Maurice Dupré, ministre du gouvernement fédéral et que la part du gouvernement du Québec « devrait donc être de \$ 60 000 ». Le comité lors de cette deuxième séance « prend connaissance des plans des architectes pour la construction du laboratoire<sup>(4)</sup>, de l'hôpital<sup>(5)</sup> ainsi que de la maison du gardien<sup>(6)</sup> »... « Le comité prend également connaissance des plans de l'architecte paysagiste (vraisemblablement M. Louis Chollet) pour les dessins et l'aménagement du jardin public ».

Il est aussi question dans ce procès-verbal de la possibilité d'achat d'animaux de la Compagnie Québec Railway, qui tenait à l'époque un petit zoo au Kent House, (Maison Montmorency), à l'ouest de la chute Montmorency<sup>(7)</sup>.

À la troisième séance du comité tenue au même endroit, le 14 novembre 1931, des comités sont formés, entre autres, celui ayant comme but l'élevage des animaux à fourrure et un autre devant s'occuper du jardin zoologique<sup>(8)</sup>.



La ferme expérimentale d'élevage d'animaux à fourrure.  
Hiver 1935-36.

Photo: J.-A. Brassard, No. SZQ 344

Il est intéressant de noter l'intérêt que l'on portait à ce moment à l'élevage des animaux à fourrure, en particulier les populaires Renard argenté et Vison.

M<sup>e</sup> Edgar Rochette, député de Charlevoix-Saguenay et membre du comité écrit dans une brochure<sup>(9)</sup> que « l'élevage des animaux à fourrure est une spécialité et une spécialité difficile ». Plus loin, il ajoute que « L'industrie de l'élevage des animaux à fourrure chez nous, a grandi trop vite... et elle subit un échec dû aussi à l'excès de croissance... En 1920, nous avions dans la province de Québec, au plus 80 fermes d'élevage; en 1930, on en trouve 7 000... Il est absolument impossible que ces éleveurs aient tous commencé cet élevage spécial et difficile avec quelque chance de succès... Pour parer... à la crise que traverse actuellement cette industrie dans la province, le Ministère de la Colonisation et des Pêcheries a organisé l'an dernier, un service spécial pour aider aux éleveurs... Des élèves en science vétérinaire ont obtenu des bourses et ils sont aujourd'hui à puiser un peu partout les connaissances nécessaires pour devenir des experts et mettre ensuite leurs connaissances au profit des éleveurs de notre province ».

On voit poindre ici l'idée de la création de la ferme expérimentale d'élevage d'animaux à fourrure et par le fait même son « complément » le jardin zoologique. Les boursiers en science vétérinaire ne sont autres que les docteurs J.-Armand Brassard, premier directeur du Jardin zoologique de Québec, et son assistant le docteur Rosario Rajotte, qui tous deux s'occupaient de la ferme expérimentale et du jardin zoologique, mais le dernier nommé pour une brève période.

À la cinquième séance du même comité gouvernemental, qui siégeait toujours au même endroit, le 15 décembre 1931<sup>(10)</sup>, M.L.-A. Richard « fait part d'un voyage qu'il vient de faire aux États-Unis avec M. Rajotte et pendant lequel il a visité les Jardins zoologiques de New York, Philadelphie et de Washington, M. Richard exprime l'opinion que nous ne devrions pas suivre les idées conventionnelles de nos voisins, mais adopter une note qui soit originale et d'inspiration canadienne, et il suggère, pour les bâtisses la création d'un petit village canadien du XVII<sup>e</sup> siècle autour duquel graviterait le jardin zoologique ».

L'on retrouve ici l'idée qui a prévalu pour l'adoption d'un style particulier et tout à fait original pour la construction des premiers bâtiments, pour ne pas dire la majorité des constructions: administration, moulin, pont et mur en 'pierre des champs', bâtisses abritant les oiseaux en hiver, petites volières, kiosques, abris pour les mammifères, toutes dessinées par l'architecte Sylvio Brassard<sup>(11)</sup> spécialiste des maisons ancestrales, frère du docteur J.-Armand Brassard. Les bâtisses de style plus moderne, construites depuis, cèdent malheureusement moins bien dans le paysage du Jardin zoologique actuel avec le style adopté originellement.

Au cours de cette cinquième séance, on effleure l'idée d'acquérir un 'Totem Pole'.

En sautant les étapes, pour plus de compréhension, ce mât totémique, qui fait l'orgueil du Jardin zoologique, fut acquis par la Société zoologique<sup>(12)</sup> récemment fondée et qu'elle obtint au coût de 1 700 \$ de M. Marius Barbeau, ethnologue au Musée canadien à Ottawa. La Société en a fait don au gouvernement<sup>(13)</sup> parce que ce dernier ne pouvait faire une telle acquisition sans soulever des critiques!

À la dixième séance du comité, tenue chez le sous-ministre L.-A. Richard, à sa résidence de l'île d'Orléans, le 16 juin 1932<sup>(14)</sup>, il est d'abord question de l'établissement d'une station météorologique et d'un arboretum au Jardin zoologique. Mais le plus important, pour nous de la Société zoologique, fut sans doute la décision « *de fonder une société zoologique et que cette société ait pour objet* »:<sup>(15)</sup>

- a) de grouper tous ceux qui s'intéressent aux sciences naturelles et, plus spécialement à la zoologie;
- b) de poursuivre des études, des recherches et des travaux pour le développement des sciences naturelles en général ainsi que pour le bénéfice particulier du Jardin zoologique;
- c) de faire mieux aimer et mieux comprendre les choses de la nature par des moyens éducationnels;
- d) d'assurer le succès matériel, scientifique et éducationnel du Jardin zoologique de Québec par une collaboration loyale et désintéressée avec les officiers en charge de cette institution;



Moulin à tabac Douville en 1921

Photo: Prêtée par M. Jos Côté.



Vestiges d'un vieux moulin à carder, devenu par la suite moulin à scier le bois. Il a appartenu à la famille Houde de père en fils, Lazare à Onésime Houde.

Photo: J.-A. Brassard, c. 1931.

- e) de recueillir des fonds, par des souscriptions de ses membres, au moyen de séances publiques ou de toute autre matière (sic), pour l'amélioration graduelle du jardin;
- f) d'exploiter pour le bénéfice du jardin et avec l'assentiment des dirigeants certains services auxiliaires;
- g) d'utiliser ses ressources financières en construisant, avec l'assentiment des autorités, des maisons, abris, cages ou enclos nécessaires à un jardin zoologique;
- h) de remplir généralement auprès du jardin zoologique de Québec le rôle que remplissent les sociétés de cette nature dans toutes les villes où existent des jardins zoologiques;
- i) de collaborer avec les autres sociétés scientifiques sur tous les sujets qui relèvent de l'histoire naturelle ». <sup>(16)</sup>

« Le recrutement futur devra se faire dans toute la province de façon que la Société soit d'une nature

*provinciale plutôt que locale* ». On ajoute plus loin : « qu'il serait sage, pour organiser cette société sur une base solide, de demander un subside à l'honorable M. Laferté... ce subside ne serait pas renouveler par la suite ».

À la lecture de cette première constitution, l'on remarque que la Société zoologique de Québec, inc., malgré sa nouvelle charte du 21 décembre 1959, ne s'est guère éloignée de ses buts.

Dans le procès-verbal du 8 et 11 août 1932, de la séance tenue à Charlesbourg <sup>(12)</sup>, on dit que : « Les 27 28 juin 1932, le Jardin zoologique avait l'insigne honneur de recevoir le Dr. Reid Blair... est venu donner son opinion sur les plans exécutés... il n'a eu que des félicitations à l'adresse de l'instigateur, M.L.-A. Richard... de l'idée heureuse d'adopter un style uniforme et de faire renaître un village canadien du XVIII<sup>e</sup> (sic) siècle, entouré de notre faune canadienne... »

« M.L.-A. Richard annonce ensuite à l'assemblée que la Société zoologique de Québec est maintenant constituée légalement, ayant comme président d'honneur, l'honorable Hector Laferté<sup>(17)</sup>... le président actif est M. Charles Frémont, C.R. et comme secrétaire-trésorier le Dr. A. Brassard, d.s.v.... (c.f. Encart 2) un subside de \$2 000 est accordé à la nouvelle société pour son organisation primitive et permanente ». De ce subside, 1 700 \$ est consacré à l'achat du mât totémique « Le Nid de l'Aigle ».

Un point intéressant soulevé par M. Richard: « doit-on considérer le comité du Jardin et la Société zoologique comme deux conseils différents?... Alors, il est résolu et adopté à l'unanimité que les assemblées seront tenues conjointement (Comité du Jardin zoologique de Québec et la Société zoologique de Québec) et que des minutes seront faites en mentionnant que telle ou telle décision a été prise par le comité ou la Société. Dans ce cas la partie contraire sera considérée comme partie consultée ». (souligné dans le texte).

La douzième séance du 24 août 1932<sup>(18)</sup> est tenue pour la première fois « à la maison centrale... dans la grande salle du musée du Jardin zoologique<sup>(18)</sup>.

On adopte à cette séance la constitution et règlements de la Société zoologique de Québec. La liste des membres fondateurs de la Société zoologique de Québec (c.f. Encart 2) mentionne 15 membres comme le prévoient les règlements. Sur la photo, sans doute postérieure à l'acte de constitution, n'apparaissent que dix des membres fondateurs. L'honorable Hector Laferté y figurant comme président honoraire, deux membres actifs, présents lors de la fondation, n'y figurent qu'à ce titre, ce sont MM. J.-P. Roy, trésorier et Sylvio Brassard. La photo ne montre pas également cinq autres membres fondateurs: MM. Pierre DeVarennes, L.A. Ekers, A. Labelle, O. Tétreault et R. Rajotte.

Ces précisions apportées sur la naissance du Jardin zoologique de Québec et de la Société zoologique de Québec et de la contribution respective des deux organismes, nous passerons en revue par ordre chronologique les événements qui, au cours des années, ont fait le Zoo de Québec: achat de terrains, aménagement, construction de bâtiments, d'enclos, de volières et autres ouvrages nécessaires à l'établissement d'un zoo.

Ces notes historiques sont tirées de diverses sources: les procès-verbaux de la Société zoologi-

## Encart 2

### Société zoologique de Québec Membres fondateurs

Président:	M. Charles Frémont, C.R. Président de l'Association provinciale des éleveurs de renards argentés.
Vice-président:	M. Edgar Rochette, C.R. Avocat, député Président de l'association provinciale des éleveurs d'animaux à fourrure.
Secrétaire-trésorier:	Dr. A. Brassard, b.s.v.
Directeurs:	M. L.-A. Richard, Avocat, C.R. Sous-ministre, Département de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries. M. Johan Beetz, Directeur, Service de l'Élevage des animaux à fourrure. M. Thomas Fortin, Inspecteur, Service de l'Élevage des animaux à fourrure. Dr. D.-A. Déry, Dentiste. M. Georges Maheux, Entomologiste. M. Louis Chollet, Paysagiste M. R. Rajotte, Naturaliste
Autres membres fondateurs:	M. Pierre De Varennes, Avocat M. Horatio Walker, Artiste-peintre. M. O. Tétreault, Industriel. M. L.A. Ekers, président de l'Association pour la protection du gibier et du poisson. Dr. Labelle.



L-A. RICHARD  
BIOLOGUE



CHARLES FRÉCHET  
BIOLOGUE



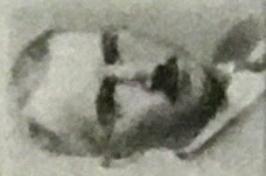
MONSIEUR LAFERTÉ  
MEMBRE HONORAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA FONDATION



Dr. J.A. BRASSARD  
BIOLOGUE



JOSÉ-P. ROY  
BIOLOGUE



GEORGES FAMEUX



SYLVIO BRASSARD



Dr. D.A. BÉRY



LOUIS CHOLLET



JULIAN BETZ



HODGEO WALKER



THOMAS FORTIN



EDGAR ROCKETTE

# LES FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE QUÉBEC 1932



JE ME SOUVIENS

que de Québec, différents documents journalistiques, la collection de photographies de plus de 5 800 négatifs de la Société et des souvenirs de l'auteur durant les 42 années au service du Jardin zoologique de Québec. Les erreurs qui ont pu s'y glisser sont sa responsabilité. Sauf indications contraires, les photos sont de l'auteur et font partie de la collection de la Société zoologique.

## ■ 1931

### *Les terrains*

Achat des terrains par le gouvernement du Québec, dont celui de monsieur Onésime Houde, qui devint par la suite le premier gardien de nuit.

La rivière Duberger traverse les terrains du nord au sud. On dit que sept moulins servant à diverses fonctions avaient été établis le long de ce cours d'eau. Les vestiges de quelques-uns de ces moulins peuvent encore être observés aujourd'hui.

## ■ Septembre 1931

### *Résidence du directeur*

Transport au Jardin d'une maison provenant des environs. Située au nord-est du terrain, elle servira de première résidence au directeur du Jardin, le docteur J.-Armand Brassard de 1933 à 1939, puis de domicile au secrétaire du Jardin, monsieur J.-Émile Latouche de 1939 à 1968, et au contremaître du Zoo, monsieur Robert Robitaille, de 1970 à 1982.

Enfin, cette maison, depuis avril 1984, devient le siège social de la Société zoologique de Québec. D'autres sociétés occupent des pièces de cette maison depuis 1984, la Société Provancher, le Club des Ornithologues du Québec et la revue FRANC-NORD de l'Union québécoise pour la conservation de la nature.



Première résidence du directeur du Jardin.

Photo: J.-A. Brassard, déc. 1931, No. SZQ 14



Résidence du directeur du Jardin. Occupée d'abord par le docteur R. Rajotte en 1933, le docteur J.-A. Brassard y résidera par la suite jusqu'en 1966.

Photo: J.-A. Brassard, déc. 1931, No. SZQ 11

## ■ Décembre 1931, été 1932

### *Résidence du docteur Brassard*

Construction d'une maison au sud-est du Jardin. Le docteur R. Rajotte, vétérinaire occupera cette maison depuis 1933. Il était associé au docteur J.-Armand Brassard, mais il quittait le Jardin quelques années plus tard.

Le docteur Brassard occupa cette maison de 1939 à 1966. Son successeur, monsieur Claude Minguy y résida de 1967 à 1981, puis par la suite, la maison servit de locaux au personnel scientifique et technique du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

### *Maison de l'administration ou maison Brassard*

Construction de trois maisons, l'une, la plus imposante, devait loger le personnel administratif du Zoo, un laboratoire, un musée-bibliothèque à l'étage, et au sous-sol, la cuisine pour la préparation des aliments pour les animaux. En octobre 1960, on ajouta à l'arrière une tour-escalier pour accéder à la bibliothèque, ce qui fit disparaître le laboratoire, l'escalier central et la cuisine au sous-sol. À la mémoire du docteur Brassard, décédé le 17 mai 1967, on nomma cette maison le 8 juillet 1981 : Maison J.-Armand Brassard.

### *Maison Bernard*

Construite en même temps que la précédente, cette maison, située au nord de la maison de l'administration, servit d'hôpital vétérinaire pour les soins aux animaux à fourrure de la ferme expérimentale jusqu'en 1938 ou 1939. Un réservoir d'eau potable avait été installé au grenier; il ne servit que quel-



La Maison de l'administration (au centre).

Photo: Service Ciné-Photo, Québec No. 61768 Gustave Bédard.

ques années. De 1948 à 1955, on logea dans cette maison des oiseaux puis des petits singes. Elle fut par la suite transformée en centre d'accueil pour les écoliers qui participaient aux Journées d'observations au Zoo, organisées par la Société zoologique, de septembre 1976 à 1983. On la nomme aujourd'hui Maison Richard Bernard, qui fut directeur adjoint du Jardin de 1937 à 1961. En mai 1941, le docteur Bernard obtenait de l'Université Cornell un doctorat en nutrition animale. Cette maison loge depuis mai 1985 un insectarium.

#### *Maison Cayouette*

Construite en même temps que les deux autres, cette maison, au sud des précédentes, logea

d'abord le gardien et menuisier du Zoo, monsieur Calixte Linteau, jusqu'en 1945. En novembre 1946, elle fut occupée par la famille de Raymond Cayouette jusqu'à juillet 1977. Elle loge aujourd'hui le personnel scientifique et technique du Jardin. On lui a donné le nom de Maison Cayouette.

#### ■ Décembre 1931 — automne 1932

##### *Ferme d'élevage d'animaux à fourrures*

Pour venir en aide aux agriculteurs qui désiraient faire l'élevage des animaux à fourrure, renards et visons alors en vogue, le gouvernement décida

d'aménager une ferme expérimentale à cette fin. Cette ferme, sise à l'arrière des maisons de l'administration, fut exploitée de 1932 à 1938. On y fit l'élevage du vison, de renards roux, argentés et de divers croisements. La ferme fut déménagée à Saint-Louis de Courville à l'automne de 1938.

### ■ 1932

#### *Animaux du zoo du Kent House*

Le 22 septembre 1932, le Jardin zoologique de Québec recevait plusieurs mammifères du Zoo du Kent House, situé près de la chute Montmorency. D'abord administré et propriété de la compagnie Holt Renfrew, marchand de fourrures de Québec, ce petit zoo fut cédé à la compagnie Québec Power & Railway qui l'administra jusqu'en 1932, puis celle-ci donna les animaux qui restaient au Jardin zoologique de Québec.

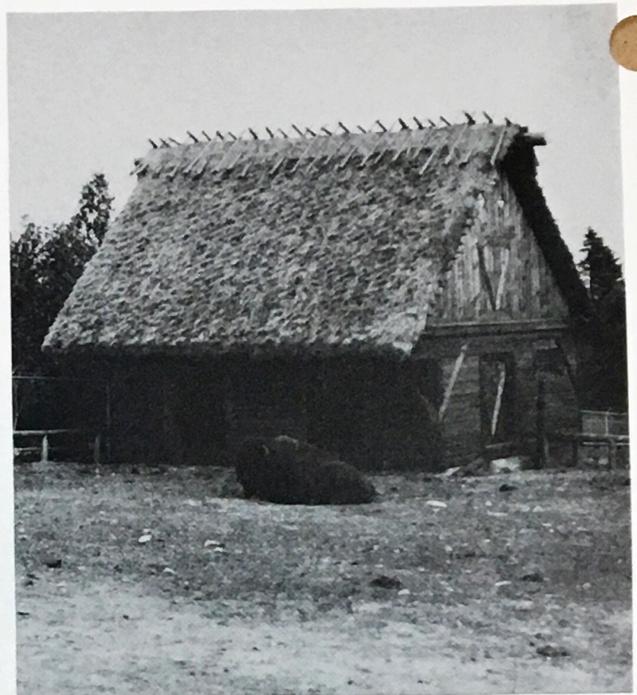
#### *Moulin à vent*

Plusieurs bâtiments, enclos, murs, ponts furent construits en 1932 sinon commencés en cette année. La photo aérienne de juin 1932 en témoigne. Le moulin à vent que l'on peut admirer au zoo est du nombre. Réplique d'un ancien moulin de la région de Trois-Rivières, ce moulin servit d'abord de point d'observation des animaux de la ferme expérimentale, tout à côté. Aujourd'hui, il loge depuis 1976 un comptoir d'artisanat de la coopérative Le Nordet de Charlesbourg.



Réplique d'un ancien moulin à vent.

Photo: 2 oct. 1949, SZQ 1440.



Enclos et abri des Bisons

Photo: SZQ 2103

#### *Enclos des mammifères ruminants*

Plusieurs enclos pour les mammifères ruminants, Bisons, Cerfs, Orignaux, Chèvres de montagne et Mouflons, sont aménagés dans la partie sud du Jardin. Des camps-abris seront construits en octobre 1932. En 1935, on recouvre le camp des Bisons d'un toit de chaume, qui résistera jusqu'au début de 1951.

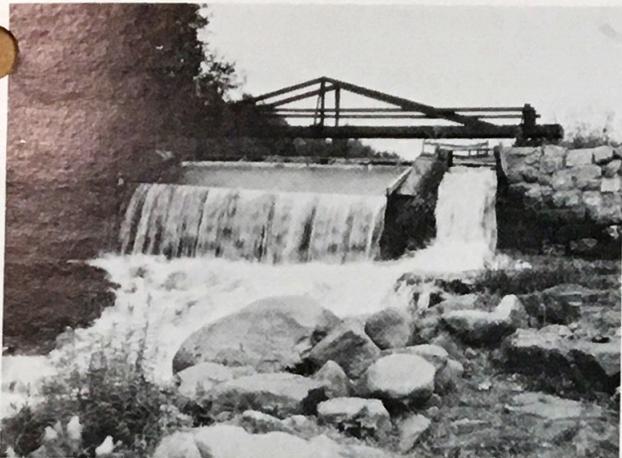
#### *Pont et mur en pierre à l'entrée est*

Un mur en *Pierre des champs* est construit le long de la rue La Tournée du Moulin (aujourd'hui avenue du Zoo). En 1960, la grille d'entrée principale d'alors est flanquée d'une tour qui servira de kiosque d'accueil des visiteurs.

Un pont est construit à peu près au même endroit où existait un pont de bois et un barrage en 1931. Ce pont en maçonnerie franchit la rivière Duberger et conduit à l'administration et aux chemins principaux.

#### *Enclos des loups, coyotes, renards, félidés et mustélidés*

À la même époque, sont aménagés plusieurs enclos, dont ceux des Loups, Coyotes et Renards, situés au nord des enclos actuels des Ours. Ces



Vieux pont sur la rivière Duberger.

Photo: 1931, J.-A. Brassard SZQ 34



Un Loup dans son enclos

Photo: 3 mai 1948, SZQ 1034

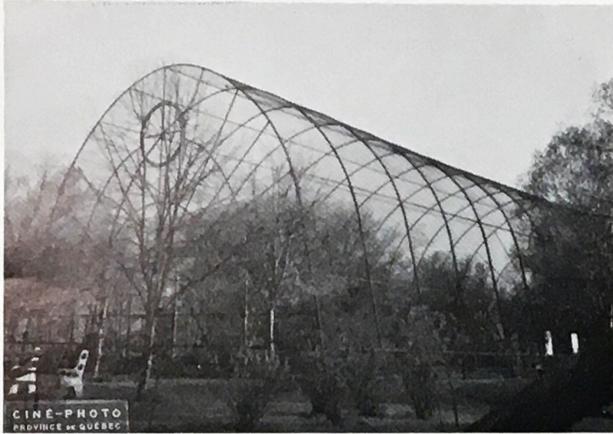
enclos, assez rudimentaires mais tout à fait sécuritaires, ont été démolis vers 1950. Ils ont vu naître des louveteaux et renardeaux. En octobre 1932, des enclos ou cages de béton et grillage métallique sont construits pour les Lynx, Cougars et Carcajous.

Des cages de même style, mais plus petites, sont également érigées dans le même secteur, soit à proximité des enclos des Ours. Elles sont destinées à loger les visons, martes et autres petits mammifères.



Entrée principale du Zoo, maintenant fermée aux visiteurs.

Photo: 13 juil. 1964, SZQ 5033



La Grande Volière

Photo: 6 juin 1947, R. Cayouette, Ciné-Photo, Québec, 36390

### Grande volière

Dès septembre 1932, on commençait à ériger une grande volière extérieure pour loger divers oiseaux. Copiée sur celle du Jardin zoologique de New York,

mais de dimensions plus modestes (110 pieds sur 50 pieds environ), cette volière fut terminée en 1933. Un bassin pour les oiseaux aquatiques et quelques arbres la décoraient. Cette volière s'est partiellement effondrée le 15 décembre 1957, à la suite d'un verglas et d'une abondante chute de neige. Le printemps suivant, les dégâts furent rapidement réparés par une nouvelle structure dans sa partie supérieure. En 1981, des modifications importantes la transformèrent; on l'amputa du tiers de sa longueur pour y construire un bâtiment contigu qui devait loger en hiver les oiseaux qui l'occupaient durant la belle saison.

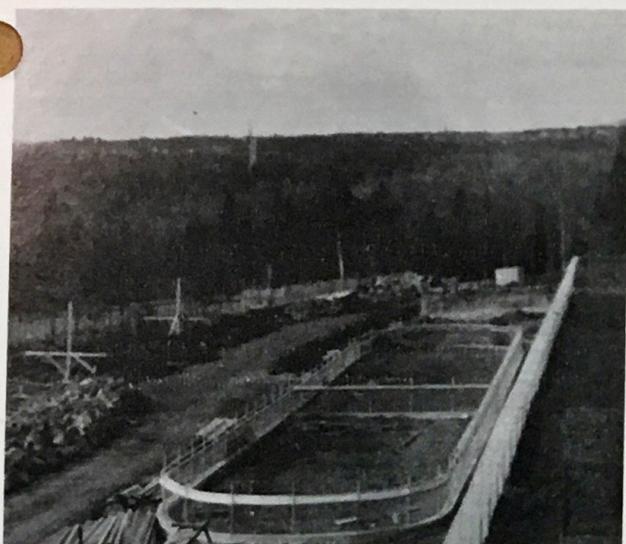
### Quartiers d'hiver pour les oiseaux

Un bâtiment imposant de trois étages, devant loger les oiseaux en hiver, fut édifié à l'automne de 1932. Cette maison était pourvue de bassins pour les oiseaux aquatiques, et de volières de diverses dimensions. À l'extérieur, à l'est comme à l'ouest, on avait aménagé des volières, cinq de chaque côté, pour les oiseaux de proie, aigles, buses, hiboux, etc. Ce bâtiment fut démoli en 1981.



Quartiers d'hiver pour les oiseaux

Photo: 24 mai 1948, SZQ 1051



Enclos des petits mammifères  
Photo: J.-A. Brassard, 1933-34 SZQ 347

*Enclos des chiens de prairies, gaufres, porcs-épics et rats laveurs*

En août et septembre, débute la construction de quelques petits enclos à vision directe, dont deux de forme circulaire pour les Rats laveurs et les Porcs-épics. Entre les deux, un enclos plus vaste, mais subdivisé, reçoit plusieurs petits mammifères : marmottes, chiens de prairies, gaufres et même des lièvres. Ces enclos, situés au nord des enclos des mammifères ruminants, à l'ouest du Moulin à vent, ont été démolis vers 1955.

*Enclos des castors, rats musqués et phoques*

Des enclos semblables aux précédents, situés plus à l'ouest, ont été aménagés avec des bassins spacieux, pour les Castors, les Rats musqués et les Phoques communs. En 1946, ils furent convertis pour loger des mammifères d'Amérique du Sud, des Pécaris et Capybaras. Ces enclos ont été démolis vers 1960.

*Le mât totémique*

Un mât totémique dit : Totem du Nid de l'Aigle est acheté le 11 août 1932 par la Société zoologique de monsieur Marius Barbeau, ethnologue du Musée national du Canada. Ce mât authentique provient de la rivière Nass en Colombie Britannique. Il y avait été sculpté et érigé par les Amérindiens vers les années 1860. D'une hauteur de 66 pieds et sculpté d'une seule pièce dans un tronc de Thuya géant, il fut donné par la Société au Jardin zoologique en mai 1933. On l'a repeint en 1950 et en 1962.



Totem 'Le nid de l'Aigle'  
Photo: SZQ 3321, 6 déc. 1955

■ 1932-1933

*Les terrains de stationnement*

Vers 1932-1933, l'espace disponible entre le mur et la rue la Tournée du Moulin (avenue du Zoo) permit le stationnement des quelques autos des visiteurs du Jardin zoologique. Plus tard, en 1945 et 1946, la Société zoologique, pour le Jardin zoologique, fit l'acquisition d'un terrain au nord du Zoo, qui servit de stationnement pour les véhicules automobiles devenus plus nombreux. Vers les années 1960, un plus vaste stationnement fut aménagé et pavé. Puis enfin, en 1972, on aménagea le terrain de stationnement actuel grâce au nouvel accès du boulevard Laurentien via la rue de la Faune.

à suivre



Stationnement le long du mur  
Photo: 1933-34, J.-A. Brassard SZQ 298



Terrain de stationnement  
Photo: 25 juil. 1948 SZQ 1111

#### NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) Procès-verbal de la première séance, tenue au bureau du sous-ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, 3 août 1931, p. 1-3.
- (2) « *L'élevage des animaux à fourrure* » Bul. publié par le dépt. de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, vol. 1, 15 février 1932, No. 7.
- (3) Procès-verbal, 26 octobre 1931, p. 5.
- (4) Aujourd'hui, Maison Brassard, logeant le personnel de l'administration du Zoo.
- (5) Aujourd'hui, Maison Bernard ou Maison des Insectes, qui était alors un hôpital pour les animaux à fourrure.
- (6) Aujourd'hui, Maison Cayouette, logeant le personnel technique du Zoo. Autrefois occupée par M. Calixte Linteau.
- (7) c.f. : Les Carnets de Zoologie, vol. 36(2) : 20-23, 1976.
- (8) Procès-verbal, 14 novembre 1931, p. 6.
- (9) « *Agenda pour les cultivateurs de la province de Québec* », 1932, édité par la Société d'expertise agricole, Montréal, pp. 63-64.
- (10) Procès-verbal, 15 décembre 1931, p. 8-9.
- (11) décédé le 10 septembre 1974.
- (12) Onzième séance de la Société zoologique, les 8 et 11 août 1932, procès-verbal p. 18-20.
- (13) c.f. : Les Carnets de Zoologie, vol. 24(2) : 20-23, 1963.
- (14) Procès-verbal, 16 juin 1932, p. 16-20.
- (15) *Ibidem*, p. 16-17.
- (16) Ce projet de constitution fut adopté tel quel à la douzième séance du 24 août 1932: « *La constitution et les règlements. La Société zoologique de Québec a été fondée dans le mois de juin 1932, en vertu de l'article 2, du chapitre 257, des Statuts Refondus de Québec (1925)* ».
- (17) Une rue à proximité du Jardin porte son nom.
- (18) Aujourd'hui Bibliothèque du Zoo, organisée en grande partie par la Société zoologique et salle de réunion mensuelle de cette dernière.